



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 2 juillet 2015

Préavis N° 09/2015 concernant la gestion et
les comptes 2014 du Fonds culturel Riviera

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
29 juin 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 09/2015,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention, les conclusions du préavis
municipal, à savoir :**

- Adopter les comptes 2014 du Fonds culturel Riviera

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 juin 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Daniel Berner

La secrétaire

Chantal Colagioia

